



Litige avec neuf de sfr sur une facture

Par **marie laure**, le **10/03/2009** à **10:57**

bonjour je suis abonné chez neuf de sfr depuis mai 2008 et depuis la dernière facture reçu janvier 2009 is ont facturé un appel de 23h58mins58scds mais ils ont reconue cette erreur par écrit pour un motant de 29.37 € mais sous diverses menaces par courrier et par telephone me dema,de de les payer quand même pour ensuite me les remboursé mais moi comme je leur ais deja dit et tenté plusieurs solution avec eux mais ne veulent rien entendre car je suis au RMI seule avec un enfant et que je peux pas me permettre de payer des surplus comme ca il mon deja fait un sale coup avant en me disant qu il n avais jamais reçu un cheque pour l'ancienne facture donc de bonne fois j accepte le paiement par carte bleue mais le jour même ce cheque sois disant perdu a été encaisser le jour même et failli me retrouver interdit bancaire au dernier moment par leur faute .Que dois je faire s il vous plait et suis dans mon droit de ne pas payer ce que je ne leur dois pas et comment faire valoir mes droits? Cordialement.